



EDF SA

Un lien entre nous

#La lettre du **Délégué Syndical Central**



Ecouter la version audio

17/05/2022

Laurent CHARLETOUX,
Délégué Syndical Central pour la Cfdt d'EDF SA



Bonjour,

En janvier, le gouvernement annonçait l'augmentation du plafond de l'Arenh à 120 TWh au prix de 46,2€ le MWh. Depuis, Le coût pour EDF dépasse désormais les 10 milliards au regard de la flambée incontrôlable des prix de l'électricité.

Et la facture pour EDF risque de continuer d'augmenter !

Dans son communiqué de presse du 13 janvier, le Président d'EDF avait annoncé « examiner les mesures appropriées pour renforcer sa structure bilancielle et toute mesure de nature à protéger les intérêts d'EDF » ...

Recours au conseil d'état et saisie de la Commission Européenne

Ce sont les Fédérations Syndicales associées aux administrateurs salariés qui ont déposé un recours au conseil d'Etat pour demander l'annulation du décret relatif à l'augmentation du plafond de l'Arenh. Comme vous l'avez appris, cette requête en « référé suspension » a été rejetée par le Conseil d'Etat qui a statué sur le caractère d'urgence, et pas sur le problème de fond qui persiste... ([communiqué du 6 mai](#))

Par ailleurs, les Fédérations Syndicales et les représentants des salariés actionnaires ont saisi la Commission européenne pour contester, comme étant contraire au droit européen, l'augmentation du plafond de l'ARENH, et déposé auprès du Conseil d'Etat, un recours en annulation et une requête en référé suspension.



La bataille juridique se poursuit donc contre ce décret de relèvement du plafond de l'ARENH qui spolie l'entreprise et ses salariés !

Devant les actions juridiques lancées par les Représentants du Personnel, lors de l'assemblée générale des actionnaires, Jean Bernard LEVY a annoncé (Il était temps) « avoir adressé à l'Etat un recours gracieux pour demander le retrait » des mesures relatives au relèvement du plafond de l'ARENH « tant le prix que les conditions de ces attributions nous pénalisent considérablement ».

Pourquoi le Président d'EDF a-t-il attendu 4 mois pour le faire ? Ne soyons pas dupes... Jean Bernard LEVY a fait cette annonce de « pseudo recours » lors de l'assemblée générale pour rassurer les actionnaires minoritaires. Une fois leur attention acquise, il en a profité pour annoncer qu'il fallait « également une réforme structurelle à EDF et il le faut rapidement » pour ouvrir au capital certaines activités rentables d'EDF qui profiteraient aux actionnaires...

Il a poursuivi sur le calendrier « en attendant que notre pays se soit prononcé dans la séquence présidentielle puis législative, avant de relancer les réformes structurelles sur lesquelles nous ouvrirons un dialogue avec le gouvernement. »

En France

Le premier sujet à traiter est celui du **mécanisme de l'AReNH à supprimer** dès maintenant sans attendre sa fin programmée en 2025. Cela éviterait la spéculation financière de la plupart des fournisseurs alternatifs, et rendrait le marché de l'électricité plus sain.

Une autre mesure à mettre en place pour répondre aux attentes des usagers, est de **baisser la TVA de 20 % à 5,5 %**, sur la tranche de consommation domestique des ménages. Ce serait une **vraie réponse pour les usagers**, notamment ceux en précarité énergétique, et permettrait également de revaloriser, sans préjudice de **pouvoir d'achat**, **le coût de la production de l'électron revenant à EDF**.

Pour la **Cfdt**, il faut **construire de véritables projets sociétaux** pour le bien, la paix et l'avenir de tous au détriment des seuls intérêts financiers qui aggravent les fractures sociales !

Dialogue avec le gouvernement qui a déjà commencé au regard de la presse toujours informée avant les salariés !

Dialogue avec le gouvernement mais pas un mot pour les organisations syndicales ! Mais on sait bien que les salariés ne sont pas la priorité de Jean-Bernard Levy !

Faut-il cependant rappeler la **mobilisation des salariés et des élus de la nation** contre les projets Hercule puis grand EDF, et donc de la nécessité d'avoir une véritable concertation préalable sur l'avenir de l'entreprise, du Groupe et du service public de l'électricité !

Au niveau de l'Europe

Le contexte actuel durable de la flambée des prix de l'électricité doit conduire le Gouvernement et la Commission européenne à faire **un état des lieux objectif des dérives de l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence**, et des **conséquences** pour les citoyens français et européens, comme viennent de le négocier [l'Espagne et le Portugal en décrochant du système tarifaire européen](#).

D'un point de vue énergétique, il s'agit de **repenser collectivement la régulation du marché de l'électricité** afin que tous les citoyens français et européens bénéficient d'un accès à ce bien vital au meilleur prix.

Plus globalement, **la crise sanitaire, la flambée des prix de l'énergie** mais aussi et surtout **la guerre en Ukraine** doivent nous amener à changer de paradigme.

